

Prix Belge pour l'Architecture & l'Energie 2009

Tous les deux ans, la Fédération Royale des sociétés d'architectes de Belgique (FAB) et Electrabel GDF-Suez organisent le Prix Belge pour l'Architecture & l'Energie (anciennement les Awards de l'Architecture Belge & de l'Energie). Ce concours d'architecture, le plus important en Belgique pour les bâtiments construits, jouit depuis plus de vingt ans, de la confiance de tous les architectes représentatifs d'une architecture de qualité en Belgique. Les participants peuvent briguer un prix dans les catégories maison unifamiliale, bâtiment non-résidentiel, habitat groupé et espace public. Outre la sensibilisation du public à l'architecture, les Prix de l'énergie distinguent les architectes et les réalisations qui s'efforcent de réaliser des bâtiments durables et efficaces sur le plan énergétique.

La prestigieuse cérémonie de remise des Prix s'est déroulée le 28 octobre 2009 au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles. En présence de plus de 850 personnes, dont des personnalités issues du monde de la politique, de la construction, de la culture, de sponsors et d'architectes, trois lauréats ont reçu un Prix de l'architecture et deux un Prix de l'Energie, chacun assorti d'un montant de 5000 €. En plus, quatre mentions et trois prix complémentaires seront attribués.

Kurt Van Eeghem (VRT, Klara) présentait cet événement accompagné par l'ensemble musical et scénographique Lodos.

Prix Belge de l'architecture

L'appel lancé à l'ensemble des architectes belges avait débouché sur la présentation de quelque 280 projets pour le Prix Belge de l'architecture. Le 25 avril, le jury belge a procédé à une première sélection au niveau de l'architecture. Ce jury était composé des architectes Kristiaan Borret, Arnaud Hendrickx, Francesca de Fonseca, Daniel Dethier, Benoît Moritz et Chantal Vincent. Le premier jury a sélectionné 54 dossiers, à soumettre au jury final. Le 11 juin, dans les bâtiments du B.I.P. à Bruxelles, le jury final a désigné les nominés et les lauréats. Les membres du jury étaient : Roger Diener (Diener & Diener) de Suisse, Jan Sondergaard (KHR) du Danemark, Christian Rapp (Rapp + Rapp) des Pays-Bas, auxquels se sont ajoutés trois représentants du jury belge, Kristiaan Borret, Arnaud Hendrickx et Chantal Vincent.

Les nominés de chaque catégorie ont été désignés au terme d'une première évaluation individuelle portant sur le sens architectural, la fonctionnalité et le rapport à l'environnement. Le débat final avec l'ensemble des membres du jury a donné lieu à la sélection des lauréats suivants, lesquels ont finalement reçu leur prix :

Dans la catégorie Habitation unifamiliale, le Prix Belge pour l'Architecture a été remis par M. Michel Dekeyser, président du Conseil National de l'Ordre des Architectes, à Gert Somers d'Anvers pour la transformation d'une maison mitoyenne à Saint-Nicolas.

Dans la catégorie bâtiments non-résidentiels, Coussée & Goris ont reçu le Prix Belge pour l'Architecture des mains d'Ann Van Hemeldonck (SAPA BUILDING SYSTEM), représentante des sponsors, pour les bâtiments du centre récréatif pour jeunes De Boerekreek à Sint-Jan Eremo.

Dans la catégorie Espace Public le Prix Belge pour l'Architecture, M. le Ministre Emir Kir a attribué le prix au bureau d'architectes Office Kersten Geers David Van Severen de Bruxelles pour le pont de la bourse de commerce à Gand.

Dans la catégorie Habitat groupé, nouvelle construction et rénovation, aucun Prix Belge n'a été attribué, mais les quatre nominés reçoivent chacun une « mention spéciale » et un quart du prix.

Il s'agit des architectes et réalisations suivantes :

- Bâtiment de coin avec 3 habitations et un rez-de-chaussée commercial à Anvers de Mys & Bomans d'Anvers
- Maison de transit à Ostende des architectes Jonas Beckers & Matthias Verhulst d'Ostende
- Complexe d'habitations avec parking souterrain "Ramen" à Gand de Tomas Nollet et Hilde Huyghe, architectes de Bruges
- Appartements sociaux à Liège de l'Atelier d'architecture Georges-Eric Lantair de Liège

Prix Belge de l'énergie

Outre les candidatures relatives aux Prix de l'architecture, 60 réalisations étaient en lice pour l'un des trois Prix de l'énergie. Pour l'attribution de cette distinction, les projets ont été sélectionnés par un premier jury technique en vue d'une participation au tour final. L'aspect architectural n'entrait en ligne de compte qu'en cas d'égalité au niveau des performances énergétiques.

Le jury final des Prix de l'énergie s'est réuni le 25 juin 2009 au siège d'Electrabel-GDF Suez à Anvers. 37 projets ont été présentés à l'issue de la sélection effectuée par le jury préliminaire. Le jury a désigné les nominés et les lauréats sur la base d'un questionnaire technique détaillé relatif à la conception, à la construction, aux performances énergétiques de l'isolation, au système de ventilation, à la production de chaleur pour le chauffage et les sanitaires, d'une part, et d'un dossier complet constitué de plans, de détails et de photos, d'autre part. Ce jury se composait de Prof. Ir. Jean-Marie Hauglustaine (Université de Liège), de l'Ir.Arch. Rik van Rossen (FAB), du Dr SC Georges Timmermans (Directeur CIR), de Ir. Arch Marc Muylle (Electrabel-GDF Suez), de l'Arch Eddy Vanzielegem (FAB), de Ir arch. Donald Desmet (Technum) et d'André Depreter (Laborelec).

Dans la catégorie Construction de logements individuels, deux lauréats (ex æquo) ont reçu leur prix des mains de M. Luc Goossens, manager sales Residentials & Professionals van Electrabel-GDF Suez :

L'architecte Inès Camacho de Bruxelles pour une habitation jumelée à Schaerbeek
Blaf architectes (Barbara Oelbrandt) de Lokeren pour une maison 4 façades à Asse

M. Hans De Jonckheere, Manager Small& Medium Entreprises d'Electrabel-GDF Suez a attribué le Prix de l'Energie pour le bâtiment non-résidentiel à Schellen Architectes de Bonheiden pour l'immeuble de bureaux Bayer à Diegem.

Dans la catégorie Habitat groupé avec chauffage collectif, le nombre de projets qui répondaient au règlement du concours a été jugé insuffisant et le jury a décidé de ne pas attribuer de nomination.

Prix complémentaires

La firme Wienerberger attribue, en marge de la cérémonie de remise des différents Awards, un prix de la Brique à Verdickt & Verdickt, architectes à Anvers pour la réaffectation d'une fabrique de briques en habitation à Boom. Renoscripto a attribué son prix de la rénovation à la rénovation de l'hôtel de ville de Menen. La société Rockwool a attribué le prix de l'Isolation à l'architecte Nanette Huysmans de Geel pour une maison unifamiliale à Geel.

Informations

La Revue d'architecture A+ était responsable du catalogue qui donne un aperçu de tous les projets nominés et lauréats avec des descriptions complémentaires, des images et les commentaires du jury. Tous les projets sélectionnés seront également accessibles, après la manifestation, sur le site www.fab-arch.be et www.a-plus.be

Différents ministres et secrétaires d'état fournissent les prix décernés pour le Prix Belge de l'architecture :

- Mme Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique
- M. Paul Magnette, Ministre du Climat et de l'Energie
- Mv Brigitte Grouwels, Minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Openbare Werken, Vervoer, gewestelijke en gemeentelijke Informatica en Gelijkekansenbeleid
- M. Emir Kir, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Urbanisme et de la Propreté publique
- Dhr Philippe Muyters, Vlaams Minister van Financiën, Begroting, Werk, Ruimtelijke Ordening en Sport
- M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre wallon de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles
- M. Philippe Henry, Ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
- Mme Fadila Laanan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel en Communauté française Wallonie-Bruxelles

L'organisation du Prix Belge pour l'Architecture & l'Energie 2009 est financièrement soutenue par Duravit, Easy Fairs, Autodesk, Niko, Renoscripto, Rockwool, Sapa, Vaillant et Wienerberger.

L'organisation peut également compter sur la collaboration de l'Ordre des Architectes, de l'AriB (Architects in Brussels), de l'UWA (Union Wallonne des Architectes), du BVA (Bond van Vlaamse Architecten), du CIVA (Centre international pour la Ville, l'Architecture et le Paysage), le VAI (Vlaams Architectuurinstituut), Bozar, ICASD.

Pour plus d'information: FAB-Prix Belge, rue Ernest Allard 21 – boîte 1, 1000 Bruxelles
Tél. 02/512 34 52 /Fax 010/ 22 43 53/ fabawards@fab-arch.be/www.fab-arch.be